



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 16 NOVEMBRE 2010  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE CHAMONIX MONT-BLANC

## **LE PLAN D'INVESTISSEMENT DEDIÉ AUX JO 2018 MASSIVEMENT APPROUVÉ EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le conseil de la communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc, réuni le 15 novembre à Servoz, a été principalement consacré à la présentation du plan d'investissement lié à la candidature « Annecy 2018 ».

Le président du conseil communautaire, Eric FOURNIER, maire de Chamonix, a notamment insisté sur les avancées obtenues auprès des partenaires de la candidature olympique dans le sens des attentes et des besoins exprimés par les élus et les populations de la vallée.

C'est ainsi que trois éléments majeurs ont été mis en avant :

- **l'opportunité unique offerte par cette candidature d'accélérer** des projets de politique publique capitaux pour l'avenir de notre vallée : aussi bien en matière de renforcement des infrastructures de développement durable, avec un plan de rénovation/amélioration du réseau ferroviaire inédit, qu'en termes d'équipements sportifs (patinoire rénovée) ou de logement, avec une reconversion majoritaire du site d'accueil du village olympique en habitat permanent.
- un effort manifeste **en faveur d'une mobilité durable avec l'objectif affiché d'un transfert total des spectateurs par transport collectif entre le Fayet et les sites olympiques de notre vallée.**
- **l'engagement formel de l'Etat à prendre à sa charge exclusive le déficit éventuel des opérations** de construction et d'aménagement des différents sites qui ne seront pas couvertes par des recettes prévisionnelles ni par des contributions locales.

Un débat fructueux a suivi la présentation du dossier au cours duquel la grande majorité des élus se sont ralliés au sentiment exprimé par Eric FOURNIER selon lequel « **de grandes avancées et améliorations ont été apportées** au projet et l'ont rendu attractif. **Les quelque 8 millions d'euros \* consentis par la communauté de communes restent un montant tout à fait raisonnable et gérable** sur la période (huit exercices) au regard tant de nos capacités fiscales que de l'ampleur des opérations concernées ».

Ce rapport a été **adopté à l'unanimité des conseillers communautaires hormis une abstention.**

\* *détail des engagements prévisionnels pris en charge par la communauté de communes par opération et par rapport au total des financements requis :*

- patinoire : 2,5 millions d'euros / 54,2.
- site des Houches (ski alpin) : 1,27 / 49,76.
- site de Chamonix-les Planards (slalom) : 1,13 M / 4,45.
- centre secondaire des médias (Chamonix) : 0,6 M / 3,81.
- tram-train Saint-Gervais-Vallorcine (phase II) : 2,35 M / 20.